



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DU SEVT

A partir du 2 mars et jusqu'au 17 avril 2026, le Syndicat d'Eau du Val du Thouet procédera à la relève des compteurs d'eau sur les communes de son territoire.

A cette occasion les abonnés voudront bien faciliter l'accès aux compteurs et vérifier la propreté des regards.

En cas d'absence lors de la visite du releveur, les abonnés ont la possibilité de communiquer leur index :

- ✓ via le portail abonné : <https://portailabonnes.sevt79.fr/>
- ✓ par mail à l'adresse suivante : abonnes@sevt79.fr sans oublier d'indiquer leurs coordonnées complètes ;
- ✓ par retour de la carte-relève laissée par le releveur dans la boîte aux lettres.

Les abonnés devront veiller à la sécurité des agents du syndicat en prenant toutes les précautions utiles concernant leurs animaux domestiques.